



PAGE 3: B. VOTRE PROFIL

Q1: Respondent details

Nom	ANIKO
Organisation	Cadre Intégré Renforcé/Ministère du commerce
Adresse électronique	anifort73@yahoo.fr
Téléphone	+90856923

Q2: Pays ou territoire douanier

TOGO

Q3: Organisation

Secteur public

PAGE 4: C. VOTRE CAS D'EXPÉRIENCE

Q4: Titre du cas d'expérience

Facilitation des échanges: étude de cas sur le fonctionnement du premier poste à guichet unique au Togo.

Q5: Objet du cas d'expérience

Mise en œuvre de l'Accord sur la facilitation des échanges et/ou mesures de facilitation des échanges d'une manière plus générale (par exemple facilitation des échanges et du transport).

Q6: Description succincte du cas d'expérience

Le présent cas d'expérience a pour but de présenter de façon succincte le principe de fonctionnement du premier poste frontalier à guichet unique au Togo. Il se veut être un modèle de facilitation des échanges dans la sous région ouest-africaine.

Q7: Partenaire de financement

Donateur bilatéral, Organisation multilatérale

Q8: Type de projet/de programme

Un seul pays

Q9: Votre cas d'expérience sous forme de texte

République Togolaise – Facilitation des échanges: étude de cas sur le fonctionnement du premier poste à guichet unique au Togo pour présentation dans la cadre du sixième Examen global de l'Aide pour le Commerce.

LE FONCTIONNEMENT DU POSTE FRONTIÈRE À GUICHET UNIQUE: LE CAS DU POSTE FRONTIÈRE DE KODJOVIAKOPE ENTRE LE TOGO ET LE GHANA.

Établi par: ANIKO Malou Saou Fortuné, expert en politique commerciale, Cadre Intégré Renforcé Ministère du commerce, de l'industrie, de la promotion du tourisme et du secteur privé, Octobre 2016.

1. INTRODUCTION

Le poste frontière de kodjoviakopé se trouve à la frontière du Togo et du Ghana, juxtaposée à la ville de Lomé et à environ 200 kilomètres d'Accra, capitale du Ghana.

L'accroissement des activités minières (ciment) et autres activités économiques entre le Togo et le Ghana a entraîné une hausse de la circulation et des embouteillages à la frontière entre ces deux pays. Il en a résulté une augmentation des coûts de transport en raison de la lenteur du dédouanement des lots de marchandises à la frontière. Ainsi, pour abaisser ces coûts et accélérer le trafic, le Togo a engagé des réformes dans le domaine de la facilitation des échanges. L'une des réformes a été la mise en œuvre du guichet unique du commerce extérieur dont l'établissement des postes frontières à guichet unique constitue des étapes. C'est ainsi que le lancement du poste frontalier de Kodjoviakopé, premier du genre au Togo, a eu lieu le 9 juillet 2015.

2. APERÇU GÉNÉRAL

2.1 Société exploitante

Le guichet unique du commerce extérieur au Togo est exploité par SEGUCE TOGO, Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo.

Par Décret N° 2013-083/PR du 12 décembre 2013, suite à un appel d'offres international, la République Togolaise (Ministère du Commerce et de la Promotion du Secteur Privé, Ministère chargé des Transports du Togo), a concédé à la société SEGUCE TOGO, la mise en place et l'exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo dans le cadre d'un Partenariat Public-Privé.

Structure

SEGUCE TOGO est la société de droit togolais, en charge de l'exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo. On compte parmi ses actionnaires le Groupement Bureau Veritas BIVAC BV – SOGET SA Bureau Veritas BIVAC BV est la filiale du Groupe Bureau Veritas, dédiée aux activités d'inspection dans le cadre de la facilitation du commerce.

BUREAU VERITAS

BUREAU VERITAS est le deuxième groupe mondial des services d'évaluation de conformité et de certification. Créé en 1828, le groupe emploie environ 65 000 collaborateurs dans plus de 1 000 bureaux et 330 laboratoires répartis dans 140 pays. BUREAU VERITAS aide ses clients à améliorer leurs performances, en offrant des services et des solutions innovantes pour s'assurer que leurs actifs, produits, infrastructures et processus répondent aux normes et réglementations relatives à la qualité, la santé, la sécurité, la protection de l'environnement et la responsabilité sociale.

Ces services sont déclinés dans les secteurs suivants :

La division « Services aux Gouvernements & Commerce international » de BUREAU VERITAS, qui comprend la filiale BIVAC, propose des services liés à la facilitation du commerce international, à la sécurisation des recettes des Etats à l'importation et à la vérification de conformité des produits importés aux normes de qualité. Plus de 90 programmes de facilitation du commerce ont été délivrés auprès des Gouvernements en 30 ans.

C'est dans le cadre de cette division que BUREAU VERITAS intervient en tant qu'intégrateur et Opérateur local du Guichet Unique.

Les investissements et les coûts d'exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur au Togo sont financés par le groupe BUREAU VERITAS.

SOGET

SOGET sert la fluidité des opérations portuaires en organisant pour les différents opérateurs publics et privés, une gestion intelligente, partagée et instantanée des informations relatives aux chaînes logistiques.

SOGET, partenaire et animateur des communautés portuaires, offre des solutions clés en main et innovantes en alliant maîtrise des processus métiers, excellence technologique et proximité avec ses clients et partenaires

Né au Havre en 1983, SOGET est le premier opérateur en France et en Afrique, et a pour ambition de devenir le leader mondial et la référence en matière de Guichet Unique

mondial et la référence en matière de Guichet Unique.

Membre fondateur de l'European Port Community System Association (EPCSA) et de la Fondation SEFACIL, SOGET est expert auprès de nombreuses organisations internationales.

SOGET est le concepteur du Guichet Unique au Togo.

Définition & Objectifs

Définition

Conformément à la définition communiquée par l'Organisation des Nations Unies - Centre des Nations Unies pour la Facilitation du Commerce et les Transactions Électroniques :

un guichet unique pour le commerce extérieur est défini comme une facilité permettant aux parties impliquées dans le commerce extérieur et le transport de déposer des informations et des documents normalisés auprès d'un point d'entrée unique afin de remplir toutes les formalités officielles liées à l'importation, à l'exportation, au transit et au transbordement.

En effet cet outil de gestion de toutes les données liées aux opérations de commerce international permet la simplification de toutes les démarches s'y rapportant.

Ce système d'information automatise, optimise et sécurise les procédures tant des acteurs publics que des acteurs privés.

Les principaux objectifs de SEGUCE TOGO

1. Amélioration de l'efficacité de la chaîne logistique du commerce extérieur
2. Diminution des risques et raccourcissement des délais de traitement, en rassemblant en un même point tous les intervenants du commerce extérieur
3. Augmentation de la transparence dans les relations Entreprises-Administrations
4. Simplification et accélération des procédures et formalités pour l'entrée ou la sortie des marchandises y compris en transit ou en transbordement ; le traitement des dossiers est ainsi privilégié, la fluidité des marchandises est accentuée et le dédouanement accéléré
5. Diminution des coûts
6. Instauration d'un environnement favorable à la compétitivité des opérateurs économiques et possibilité de travailler en flux tendus
7. Accroissement de la compétitivité administrative du Togo (Commerce International et Place d'investissement) dans le Traitement du Commerce transfrontalier
8. Amélioration de la visibilité pour les Autorités : statistiques et rapports
9. Rapprochement des pays enclavés de leurs principaux ports de déchargement/transit : réduction des délais d'acheminement et accroissement de la fluidité du trafic

3. FONCTIONNEMENT DU POSTE FRONTIÈRE À GUICHET UNIQUE DE KODJOVIAKOPÉ

Le principe du poste frontière à guichet unique de Kodjoviakopé vise à réduire le temps de dédouanement, en particulier pour les cargaisons commerciales, et à accélérer la circulation en faisant en sorte que les personnes, les camions et les véhicules s'arrêtent d'un côté de la frontière où toutes les formalités des deux pays sont exécutées par les agents des deux pays respectifs ou par les agents d'un pays investis du pouvoir d'exercer les fonctions de l'autre pays. À kodjoviakopé, les agents du Togo et ceux du Ghana se trouvent des deux côtés de la frontière pour exercer leurs fonctions respectives. Le Guichet Unique rationalise les différentes procédures, évite les redondances, se connecte à d'autres interfaces métiers telle que Sydonia. L'objectif majeur est de simplifier et de raccourcir le dédouanement des marchandises de façon drastique.

Concrètement :

Pour chaque chargement, les utilisateurs soumettent toutes les informations contractuelles et réglementaires exigées au Guichet unique pour le commerce extérieur.

Le Guichet unique pour le commerce extérieur sélectionne, trie, filtre les informations, les achemine vers les destinataires concernés (opérateurs publics et privés) selon un ordre et un processus précis avec retour des décisions à l'utilisateur.

Les décisions émanant des différents utilisateurs sont retransmises à l'utilisateur.
En temps réel, une décision finale 100% positive permet à la marchandise de sortir de la zone logistique (la frontière en l'occurrence).

4. FINANCEMENT

Outre le concessionnaire, plusieurs donateurs du projet et la Banque Mondiale, ont contribué financièrement aux installations nécessaires pour l'opérationnalisation du poste frontière à guichet unique de Kodjoviakopé.

5. CONCLUSION

Le poste frontière à guichet unique a changé la manière dont les affaires sont conduites au poste frontière de Kodjoviakopé. Le principe du guichet unique a atteint l'efficacité opérationnelle recherchée entraînant ainsi son extension au poste frontière de Cinkassé entre le Togo et le Burkina. Un concours additionnel des donateurs permettrait l'opérationnalisation de celui de Savee-kondji entre le Togo et le Bénin.

Q10: Enseignements tirés

La mise en œuvre du poste frontière à guichet unique à Kodjoviakopé a engendré plusieurs retombées, à la fois pour les échanges et pour les deux pays concernés. Certaines des retombées sont les suivantes :

- a) Réduction des activités frauduleuses, c'est-à-dire des falsifications de documents, par les importateurs et leurs représentants, ce qui permet une juste perception des recettes pour les gouvernements, puisque les chauffeurs ne permettent pas que leurs formalités soient retardées sans faire intervenir des fonctionnaires.
 - b) Rapidité des dédouanements de marchandises, puisque les camions ne s'arrêtent qu'une seule fois pour toutes les formalités, ce qui permet de réduire le coût des affaires. Par le passé, il fallait aux camions au moins quatre jours entre leur arrivée à la frontière de Kodjoviakopé et leur départ, et aujourd'hui il leur faut un jour à condition que tous les documents soient en règle et que le client puisse payer les taxes dès qu'elles sont calculées.
 - c) Efficacité et rapidité des formalités douanières pour les passagers, ce qui permet de réduire le temps passé à la frontière, étant donné que les passagers sont contrôlés dans le pays d'entrée où les formalités de sortie et d'entrée sont accomplies.
-